



VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

PUBLIÉ LE 30/01/2019 - MIS À JOUR LE 24/03/2021

Cannabis à visée thérapeutique en France : le comité d'experts poursuit son programme de travail

Le comité scientifique spécialisé temporaire (CSST) s'est prononcé, fin 2018, en faveur de la pertinence de l'usage du cannabis à visée thérapeutique. L'ANSM a souscrit à cet avis permettant la poursuite des travaux sur les modalités de mise à disposition du cannabis à visée thérapeutique en France.

Le comité se réunit le 30 janvier 2019 lors d'une nouvelle séance de travail qui a pour objet de présenter des données générales, règlementaires et pharmacologiques sur le cannabis. Il travaillera ainsi plus particulièrement, sur les formes et voies d'administration possibles du cannabis à visée thérapeutique. Cette séance sera filmée et des vidéos seront mises à disposition sur la chaîne Youtube et le site Internet de l'ANSM.

Dans un second temps, les experts étudieront les modalités du circuit de prescription et de délivrance. Les prochaines séances prévues le 20 février, le 17 avril et le 15 mai 2019 seront retransmises en direct sur Youtube

Cette nouvelle phase de travail du CSST a pour objectif de définir le cadre pratique de l'accès au cannabis à visée thérapeutique qui fera l'objet d'une expérimentation.

Pour rappel

Le 10 septembre 2018, l'ANSM a créé, pour un an, un CSST sur l'évaluation de la pertinence et de la faisabilité de la mise à disposition du cannabis thérapeutique en France. L'ANSM a souscrit aux premières conclusions du CSST le 27 décembre 2018 et est donc favorable à l'utilisation du cannabis à visée thérapeutique dans les indications suivantes :

- dans les douleurs réfractaires aux thérapies (médicamenteuses ou non) accessibles
- dans certaines formes d'épilepsie sévères et pharmacorésistantes
- dans le cadre des soins de support en oncologie
- dans les situations palliatives
- dans la spasticité douloureuse de la sclérose en plaques

[+ Revoir les séances filmées des sessions diffusées sur YouTube](#)

[Télécharger le programme de la séance](#)

[Synthèse de la séance du 10 octobre 2018 - CSST Cannabis thérapeutique \(23/01/2019\)](#)

+

[Cannabis à visée thérapeutique en France : l'ANSM souscrit au cadre de la phase expérimentale de mise à disposition proposé par le Comité d'experts - Point d'information \(11/07/2019\)](#)

+

[L'ANSM souscrit aux premières conclusions du CSST sur la pertinence de l'usage du cannabis à visée thérapeutique \(27/12/2018\) - Point d'Information](#)

+

[Cannabis thérapeutique en France : programme de travail du CSST - \(10/10/2018\) - Point d'Information](#)